

OPTION SPORTIVE FOOTBALL



Dossier de candidature

Rentrée 2022-2023

L'option football a pour but de **permettre aux jeunes de s'épanouir physiquement et intellectuellement, dans la pratique d'un sport qui les passionne**, sans que cette passion vienne limiter leur apprentissage scolaire.

Elle s'adresse aux élèves (filles et garçons) de la 6^{ème} à la 3^{ème} passionnés par la pratique du football et désireux de s'y perfectionner tout en suivant une scolarité normale. Il est donc exigé un dossier scolaire satisfaisant sur le plan des résultats et surtout du comportement.

Les élèves sont scolarisés au collège Saint-Vaast.

L'option est au service des joueurs de tous les clubs du Département, certains d'entre eux appartiennent à des sélections du District.

Organisation pédagogique :

- Administration : chef d'établissement : Mr DELERUE
- Régime : externat, quart de pension et demi-pension.
- Scolarité : les élèves de l'option sont répartis dans plusieurs classes.
 - Horaires : identiques aux autres classes.
 - Langues vivantes : anglais (LV1), allemand (LV2), espagnol (LV2)
 -

- Association sportive (AS) – UGSEL : les élèves de l'option peuvent participer à l'AS :
 - Football (championnat des sections sportives)
 - Handball
 - Badminton
 - Escalade
 - Gymnastique...

- Les encadrants se donnent le droit de stopper l'option foot si les résultats ou le comportement durant l'année ne sont pas satisfaisants.

Horaires :

L'emploi du temps des élèves, ayant choisi cette option, est aménagé de façon à participer à 2 entraînements par semaine :

6^{ème}-5^{ème} : lundi et vendredi de 15h45 à 17h30.

4^{ème}-3^{ème} : mardi et jeudi de 15h45 à 17h30.

Encadrement de l'option football :

Encadrement assuré par Thomas DANEL, assistant d'éducation au collège Saint-Vaast, responsable pédagogique de l'option foot (entraîneur gardiens au stade Béthunois) et Grégory LALOYER (1 séance/semaine, responsable foot à 8 et éducateur au stade béthunois).

Convention :

Le collège est partenaire du stade Béthunois, de la mairie et du district artois football par le biais d'une convention.

Les installations sportives sont mises à notre disposition par la commune.

Dossier de candidature

Pièces à fournir :

- Fiche de candidature complétée.
- 1 photo.
- Pour les élèves actuellement en CM2 : photocopies du livret de compétences et/ou bulletins (1^{er} et 2^{ème} trimestre) de l'année en cours.

Le dossier doit être renvoyé complet pour le mercredi 8 juin 2022 à l'accueil du collège, à l'attention de Thomas DANEL.

Suite à l'examen des dossiers, les élèves seront convoqués pour effectuer **les tests d'évaluation le mercredi 15 juin 2022**. Des convocations individuelles seront envoyées par mail.

Option Football

RENTREE 2022/2023

FICHE DE CANDIDATURE

A renvoyer au secrétariat du collège pour le 8 juin 2022

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Père :

Mail :

Mère :

Mail :

SUIVI SPORTIF

Club saison 2021/22 :

club(s) précédent(s) :

Poste occupé :

Blessures :

Si important (type, durée...) :

SUIVI SCOLAIRE

Etablissement fréquenté en 2021/2022

A-t-il (elle) déjà doublé ?

Si oui, quelle classe :

L'élève sera :

Externe

½ Pensionnaire

¼ Pension

Signature des parents :